Chez les animaux, on a relevé des manifestations criminelles anatogues à celles de l'homme; il y a donc parmi eux des individus de caractère et de nature différents de ceux que présentent les animaux ! la même espèce. Chez le sauvage, se montrent des particularités anatomiques accompagnées de manifestations psychiques et sociales (homicide des vicillards, avortement, infanticide) qui se reproduisent de nos jours. Les enfants présentent une réunion de sentiments qui les poussent au mensonge, à des actes coupables et criminels, à la cruauté envers les faibles et les pauvres; ils ignorent la compassion et la pitié, sont sujets à la colère, à la jalousie. Ces défauts de sens moral disparaissent avec l'âge et alors se montrent les facultés psychiques de l'adulte. Si celles-ci n'apparaissaient pas et s'il y avait permanence de ces premiers caractères moraux de l'enfance, re seraient des anomalies psychiques comme les formes embryonnaires persistantes qui constituent des monstruosités.

Donc le crime est un phénomène naturel, !!é à certaines structures, et ne dépend pas de l'influence "d'une volonté méchante".

Quelles sont les causes qui produisent cet état anormal dans la constitution physique et psychique d'un individu?

D'abord, la dégénérescence avec ses tares morales et ses stigmates. La criminalité est une forme de dégénérescence par arrêt de développement, d'où apparition de formes ou de dispositions ataviques. Ces arrêts, véritables obstacles à l'évolution naturelle, sont produits suntout par l'épilepsie, et dans d'autres conditions par l'alcoolisme, les traumatismes, la syphilis: toutes causes qui donnent lieu à la criminalité. L'épilepsie est la cause la plus importante dans ses différentes formes d'épilepsie sensorielle, motrice, psycho-motrice, larvée, procursive. C'est ainsi que d'épilepsie psychique, d'après Lombroso, s'étend du crime au génie.

L'anthropologie criminelle s'est attachée à fixer les caractères somatiques et psychiques.

Il y a d'abord les caractères ataviques, anomalie des sutures craniennenes, prognathisme, anomalies de l'apophyse coronoide et du condyle de la mâchoire, menton fuyant, sinus frontaux développés, zygomas larges, front fuyant, anomalies du nez, déformation du pavillon de l'oreille, et surtout la fossette occipitale moyenne.

On trouve encore chez les criminels des troubles fonctionnels: diminution de la sensibilité à la douleur, au toucher, au passage des courants électriques; une plus grande sensibilité aux variations météorologiques, aux métaux, au magnétisme; des anomalies du champ visuel; la fréquence de la gaucherie avec certaines particularités, la préhensibilité du pied.

Pour les caractères psychiques: insensibilité psychique, atrophie des sentiments normaux de compassion ou de pitié (aussi ils frappent, tourmentent et tuent sans scrupule); ils se martyrisent eux-mêmes par le tatouage; ont une langue spéciale, l'argot; on note une sorte de spécialisation (l'un est voleur, l'autre assassin?; ils sont sujets à l'impulsivité, à la violence, à l'imprévoyance, à l'indolence, à

la répulsion pour tout travail régulier, à la vanité, à l'orgie, au jeu, à la superstition. Ils ont une absence de morale, une lésion éthique, qui n'empêche pas une intelligence élevée; il ya des criminels de talent et même de génie, ainsi Mm: Humbert et le capitaine de Kopenick.

Il y a donc un type criminet qui ne présente pas tous les caractères précédents, mais en est une représentation schématique. Il synthétise le facteur endogène et représente la structure de l'individu criminel. Le criminel-né ou incorrigible est celui dont d'activité criminelle dépend de son anomalie congénitale: il est irresponsable.

D'autres sont plus ou moins prédisposés, d'après le degré de dégénérescence, et c'est sur eux qu'agissent les facteurs extérieurs ou exogènes de criminalité sociale, individuelle ou professionnelle. De là, l'influence en tel ou tel sens, de l'éducation et de l'instruction, l'action important de l'alcoolisme, des facteurs physiques et climatériques, puis les conséquences de l'imitation, de la suggestion.

Il faut distinguer de criminel-né, le délinquant d'Irabitude, d'occasion, par passion, le criminaloïde, avec des nuances infinies, et comme pour fous les phénomènes humains, des passages intermédiaires du maximum au minimum, de l'anormal au normal.

Lombroso, après avoir établi les "principes" dont nous venons de parler, parle de la prophylaxie criminelle. Celleci constitue un ensemble qu'il appelle la Sociologie criminelle.

Enrico Ferri a désigné sous le nom de "substitutifs pénaux" toutes les mesures d'ordre économique, politique et religieux qui peuvent faire diminuer la criminalité. Ainsi les conditions qui améliorent la production et la répartition des richesses d'un pays, les réformes dans le gouvernement des Etats et les changements du droit civil ont de l'influence.

Comme moyens préventifs pour empêcher l'impunité et arrêter promptement les coupables, il faut perfectionner la technique policière, lutter contre les ravages de l'alcoolisme (monopole des boissons alcooliques confié à l'Etat) protéger l'enfance abandonnée (création d'écoles industrielles, placement des enfants à la campagne, chez les paysans, ou en colonies agricoles).

A la responsabilité de l'individu, on substitue la responsabilité sociale. Si le criminel est inguérissable, il faut lui infliger une détention perpétuelle. Mais pareille décision ne peut être prise qu'après un examen anthropologique du criminel.

On appliquera alors des sentences à durée indéterminée, la libération ou la grâce conditionnelles, etc. Les prisons doivent surtout être améliorées. Lombroso repousse le régime cellulaire: il voudrait que les détenus rendus à la liberté soient actifs et repentis "après un traitement particulier et différent selon chaque catégorie ou classe de criminels".

Aux criminels-nés et aux incorrigibles on doit, en principe, appliquer la peine de mort: toutefois, les sociétés modernes se donnent le luxe de garder ces individus en détention perpétuelle.

Les criminels d'habitude peuvent être traités comme